Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Corse (DRJSCS)

Politiques d'hébergement et d'accompagnement vers le logement des personnes vulnérables

BOP 177

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 18 juin 2018

Le BOP 177 est centré sur la politique d'hébergement et d'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées.
Sa finalité est de permettre l'accès au logement tout en garantissant une réponse aux situations d'urgence qui soit la plus adaptée aux besoins.

3 actions

1- **Action 11** : Prévention de l'exclusion - Aide sociale de l'Etat
2- **Action 12 :** Veille sociale, hébergement d'urgence et en CHRS, logement adapté (action concentrant la quasi totalité des crédits du BOP - 99% en 2017)
3- **Action 14 :** Financement d'actions liées à l'ingénierie, l'animation et l'expérimentation d'outils

Une politique en plein bouleversement

Jusqu'en 2012, la prise en charge du sans-abrisme s'organisait en trois étapes :

- Mise sous protection des personnes via l'hébergement d'urgence
- Re-socialisation en passant par des centre d'hébergement et de réadaptation sociale
- Logement ordinaire

2018 : changement de paradigme

- plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022 qui fixe des objectifs nationaux ambitieux en terme de prise en charge directement dans le logement.
- pérennisation des places d'urgences qui ne sont plus une simple mise à l'abri mais également une première approche vers la ré-insertion sociale.
- pour la première fois, diminution des crédits attribués aux CHRS.

Evolution du champs dans les 4 ans (au niveau national)

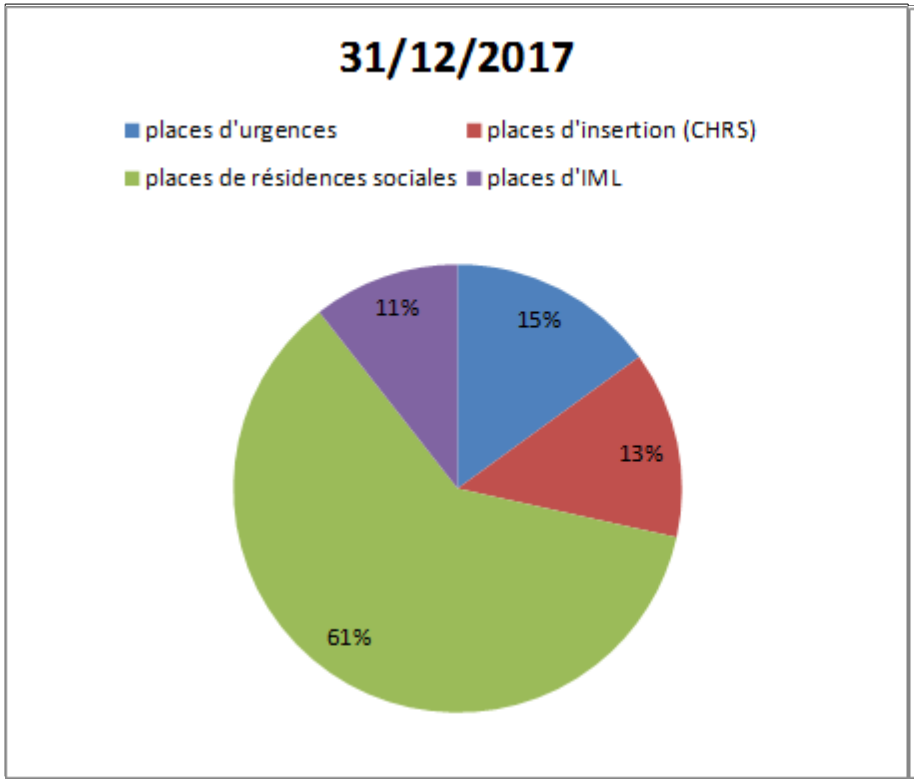

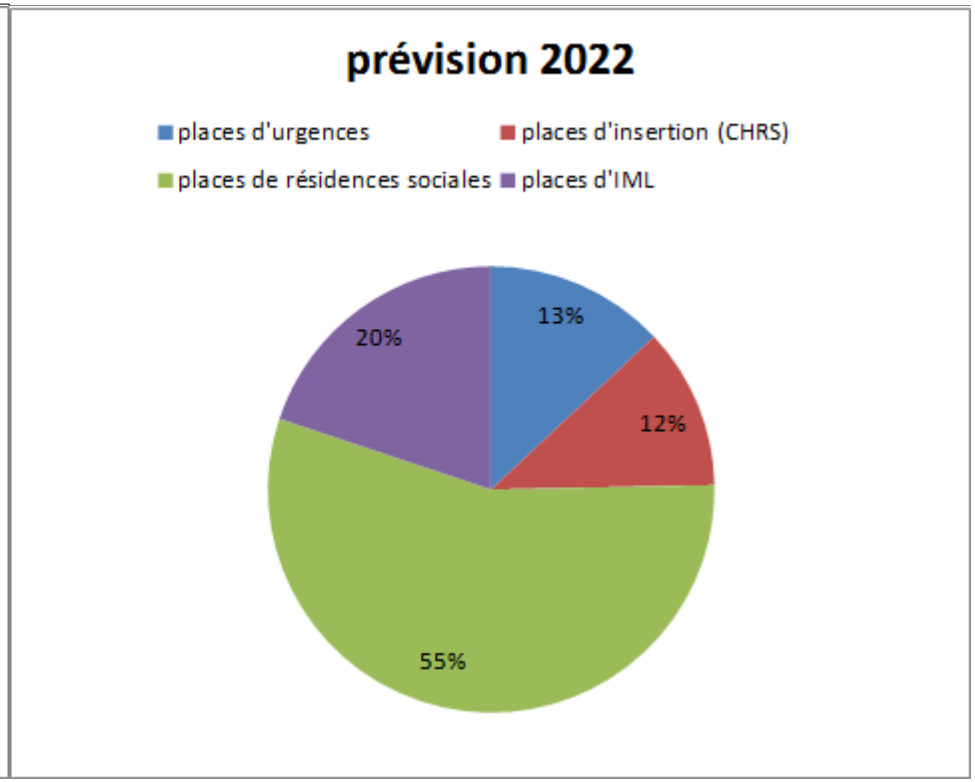

Evolution des crédits dédiés à l'action 12

2015	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
4 124 K€	4 316 K€	4 674 K€	4 972 K€ 4 516 K€	+ 6 % - 3,4 %

La délégation initiale comprend une enveloppe de 460 K€ de crédits exceptionnels non reconductibles que l'on peut sortir de la base pérenne.

La diminution s'explique par le non financement en 2018 des places de maisons relais en Corse du sud qui n'ouvriront qu'en 2019

Sous action 1 : La veille sociale (10 % de l'enveloppe)

La veille sociale permet de réaliser le premier contact et le premier accueil des personnes sans abri et une orientation vers un hébergement.
Elle est mise en œuvre par les SIAO (Services intégrés d'accueil et d'orientation), les 115, les Samu sociaux et les accueils de jour.

2017 : appel à projet pour le SIAO de Haute-Corse afin de recentrer ses missions sur les publics prioritaires et d'assurer une réponse téléphonique du 115 H24 toute l'année.

2018 : mise en place du nouvel opérateur SIAO en Haute-Corse.

Sous action 2 : L'hébergement d'urgence (10 % de l'enveloppe totale)
Hébergement temporaire avec prise en charge immédiate et inconditionnelle de personnes isolées ou de familles sans abri.

En Corse-du-Sud : 30 places à Ajaccio et 6 places à Porto-Vecchio

En Haute-Corse : 31 places à Bastia

En 2017, pérennisation des 13 places d'urgence à Bastia ouvertes jusque là uniquement durant la période hivernale.

Sous action 3 : L'hébergement en CHRS (55 % de l'enveloppe totale)

Capacité totale : 187 places (98 en Corse-du-Sud et 89 en Haute-Corse)

2015	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
4 124 K€	4 316 K€	4 674 K€	4 972 K€ 4 516 K€	+ 6 % - 3,4 %

En 2017, le montant de la dotation régionale limitative a augmenté de 1,5 % par rapport à 2016 (+ 39 811 €)

En 2018, une diminution de 3,05 % a été imputée à toutes les régions.
Pour la Corse, l'économie à réaliser est de 86 241 €.
Cette diminution intègre une mesure d'économie par l'application d'un tarif plafond dont l'objectif est la convergence des coûts.

Sous action 4 : Le logement adapté (18 % de l'enveloppe totale de l'action)

C'est l'action prioritaire du gouvernement.

Ils sont de deux types :

- les logements foyers qui sont des logements habitats communautaires de petite taille associant la jouissance de logements privatifs à la présence de lieux collectifs.

- l'intermédiation locative qui sont des logements ordinaires du parc public ou privé.

Les logements foyers

Les résidences sociales : résidence construit autour d'un projet social

- maisons-relais, elles accueillent principalement des personnes très désocialisées ayant fréquentées de façon répétitive les structures d'hébergement. (37 places sont ouvertes en Haute-Corse, 30 sont prévues pour 2019 en Corse du Sud)

- résidences sociales ex-foyers de travailleurs migrants : elles accueillaient initialement des travailleurs immigrés, elles peuvent désormais accueillir des personnes en situation d'exclusion (la Corse du Sud dispose de 62 places encore principalement occupées par des anciens migrants)

Les logements foyer à vocation spécifique :

- foyer jeunes travailleurs : ils accueillent de jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion sociale et professionnelle. Un foyer est prévu en Haute-Corse.

L'intermédiation locative

Elle consiste en la mise à disposition de logements du parc public ou privé avec gestion confiée à un organisme social sécurisant la relation entre le bailleur et le locataire qui permet à terme le glissement du bail pour une autonomisation de la personne.

- - IML classique Capacité totale en Corse fin 2017 : 154 places (85 en Corse-du-Sud et 69 en Haute-Corse)
- - Experimentation « una casa prima » : 28 places (18 en Corse du Sud, 10 en Haute-Corse)

Priorités et projets 2018

Déclinaison du plan Logement d'abord qui prévoit au niveau national et d'ici 2022, la création de 40 000 places d'intermédiation locative et de 10 000 places de maisons relais – pensions de famille

En Corse :

=) Objectif cible de création en 2018 de 66 places d'intermédiation locative pour un budget de 145 719 € délégués lors de l'ouverture des places

=) Objectif cible de création de 43 places de maisons-relais sur la période 2018-2022

En Corse-du-Sud, ouverture de la première maison-relais de 22 places prévue à Ajaccio en 2019 pourra être financée.

Problématiques 2018

=) Diminution de la dotation régionale limitative en 2018 et sur les trois prochaines années

=) Réflexion sur la réorganisation des dispositifs d'hébergement et d'accès aux logement

Merci pour votre attention